

AVIS D'APPEL D'OFFRES
APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2023/02 AC
ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE FORMATION
En électricité de bâtiment pour CFA Teboulba
(Pour la deuxième fois)

A travers la procédure d'achat en ligne TUNEPS

1. L'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle se propose de lancer un appel d'offres national pour l'acquisition d'équipements de formation En électricité de bâtiment pour CFA Teboulba
2. Les équipements prévus par le présent appel d'offres sont répartis en **six (06)** lots comme suit :

Lot	Désignations
01	<i>Banc didactique contrôle d'accès collectif</i>
02	<i>Banc didactique contrôle d'accès vidéo villa</i>
03	<i>Banc didactique d'alarme anti-intrusion filaire</i>
04	<i>Banc didactique d'alarme incendie adressable</i>
05	<i>Outillage d'électricien</i>
06	<i>Appareils pour mesure et de précision</i>

3. Les soumissionnaires intéressés sont invités à télécharger gratuitement le dossier de l'appel d'offres sur le site web du système TUNEPS www.tuneps.tn.
4. L'envoi des offres se fera obligatoirement à travers le système d'achat public en ligne TUNEPS. Seule l'originale de la caution provisoire et l'extrait original du registre de commerce doivent être expédiées sous enveloppe cachetée portant obligatoirement la mention "*Ne pas Ouvrir*" *Appel d'offres n°2023/02 AC-Acquisition d'équipements de formation électricité de bâtiment pour CFA Teboulba*».

L'enveloppe devra être adressé au nom de **Monsieur le Directeur Général de l'ATFP, 21, Rue de Libye-Tunis B.P. n°164 - 1080 CEDEX TUNIS CARTHAGE**, par voie postale recommandée ou par rapide poste ou déposée directement au bureau d'ordre central de l'ATFP contre récépissé

La valeur du cautionnement provisoire est égale à :

Lot n°	Montant du cautionnement en DT
1	300
2	200
3	100
4	100
5	300
6	200

5. La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 23 Mai 2023 à 10H00**. Passé ce délai, la participation à travers la procédure en ligne TUNEPS sera automatiquement fermée et aucune offre ne pourra être acceptée. Pour l'enveloppe contenant l'originale de la caution provisoire et l'extrait original du registre de commerce, le cachet du bureau d'ordre central fait foi.
6. La séance d'ouverture des offres est publique. La réunion de la commission d'ouverture des offres aura lieu le **Mardi 23 Mai 2023 à 11H00** au siège de l'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle au **21, Rue de Libye – Tunis (6^{ème} étage)**.

La commission d'ouverture des offres rejette automatiquement :

- Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres (le cachet du bureau d'ordre central fait fois).
 - Toute offre qui ne contient pas le cautionnement provisoire.
 - Toute offre parvenue ouverte.
 - Toute offre ne contenant pas le bordereau des prix unitaires en ligne.
 - Toute offre ne contenant pas l'offre technique en ligne.
7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant **120 jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.